

2 - DOSSIER MEDICAL

(Réf : Article 54 de l'arrêté du 21/04/2007 modifié notamment par les arrêtés du 17/04/2018 et du 17/01/2020 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux)

« L'admission définitive dans un institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1^{er} du présent arrêté **est subordonnée** :

- a) **A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé** attestant que l'apprenant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) **A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France »

Les 2 documents suivants constituent le dossier médical :

1. **Le Certificat médical d'aptitude à faire remplir obligatoirement par un Médecin Agréé**
(Liste des médecins agréés pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le site : <http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr> (Onglet Usagers, puis Votre parcours de santé, puis Liste des médecins agréés et spécialistes agréés et choisir la liste de votre département.)
Pour les candidats d'autres régions, vous rendre sur le site ARS de votre région.

En cas de non présentation du certificat le jour de la rentrée, l'apprenant se verra refuser l'accès aux enseignements

2. **Le Formulaire Vaccinations et le certificat médical de vaccination à faire remplir par votre Médecin traitant.**



Dès la réception de votre dossier d'inscription, pensez à vous mettre à jour rapidement de vos obligations vaccinales

Le premier stage débutant **le lundi 05 octobre 2026 : Aucun** départ en stage ne sera autorisé sans les documents demandés ci-dessus.



Pour votre rendez-vous médical, pensez à présenter votre carnet de santé, ce qui permettra au médecin de consulter l'ensemble des informations sur vos vaccinations et vos maladies infantiles.

**Ces 2 documents dûment remplis seront à remettre obligatoirement à l'IFAS
le vendredi 14 août 2026**



FORMULAIRE VACCINATIONS
Etudiants Infirmiers et Elèves Aides-soignants
Document à remplir par votre médecin traitant

COORDONNÉES DE L'ETUDIANT :

Nom :
Prénom :

Date/...../.....

Signature et cachet du médecin :

<i>Vaccinations selon directives avril 2026</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Dates</i>	<i>Observations</i>
VACCINATIONS OBLIGATOIRES			
DTCP	1 injection aux âges fixes 25 – 45 et 65 ans (puis tous les 10 ans après 65 ans)	Date du dernier rappel :/...../.....	
HEPATITE B	Pour les personnes non encore vaccinées : 3 injections sont nécessaires pour satisfaire à l'obligation légale et <u>doivent être réalisées avant le premier stage</u> : - <u>Schéma habituel</u> : J 0 - J 1 mois - J 6 mois. Ou - <u>Schéma rapide</u> : 3 doses en 21 jours <u>Engérix B 20</u> : J 0 – J 7 – J 21 et <u>rappel à 1 an</u>	1^{ère} injection :/...../..... 2^{ème} injection :/...../..... 3^{ème} injection :/...../..... Rappels éventuels :/...../...../...../...../...../.....	
VACCINATIONS RECOMMANDEES			
R.O.R. (rougeole, Oreillons, Rubéole)	2 injections à 1 mois d'intervalle quelle que soit l'année de naissance, en l'absence d'immunité prouvée. Pas de nécessité de contrôle sérologique avant vaccination.	1^{ère} injection :/...../..... 2^{ème} injection :/...../.....	



Méningocoque sérotype ACWY	1 injection recommandée chez les 15-24 ans.	/...../.....	
Coqueluche	1 injection recommandée si dernier rappel date de plus de 5 ans dans contexte épidémique. Vaccin non dissociable du DTCP		
Varicelle	2 injections espacées de 2 mois, recommandée pour les personnes qui n'ont pas eu cette maladie, dont la sérologie est négative et qui exercent dans les services accueillant des sujets à risque de varicelle grave (immunodéprimés, services de pédiatrie, maternité, etc..)		
Grippe	1 injection recommandée pour les personnes qui exercent dans les services accueillant des sujets à risque de grippe grave (personnes âgées, immunodéprimés, services de pédiatrie, maternité, etc..)		
COVID	1 injection recommandée		

CERTIFICAT MEDICAL DE VACCINATION

A remplir par votre médecin traitant

Je soussigné(e), **Docteur** certifie que :

Monsieur, Madame **né(e) le**

remplit toutes les conditions ci-dessous (merci de cocher les mentions conformes)

1. ☐ **A bénéficié des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation pour les professionnels de santé** (réf : calendrier vaccinal et recommandations vaccinales - avril 2026)
Cf : Formulaire de vaccinations ci-joint à remplir
2. ☐ **Est immunisé(e) contre l'Hépatite B** avec un taux d'anticorps anti-HBs ≥ 100 UI/L (obligatoire)
- OU**
- ☐ **Est non-répondeur(se) à la vaccination** (si après le protocole des 6 injections, la sérologie est toujours négative)

Fait à

Signature et cachet du médecin traitant

Le

Pour information : Le premier stage est prévu à compter du 5 octobre 2026. Aucun départ en stage ne sera autorisé si le taux d'anticorps anti HBS n'est pas conforme à la réglementation en vigueur **soit ≥ 100 UI/L**

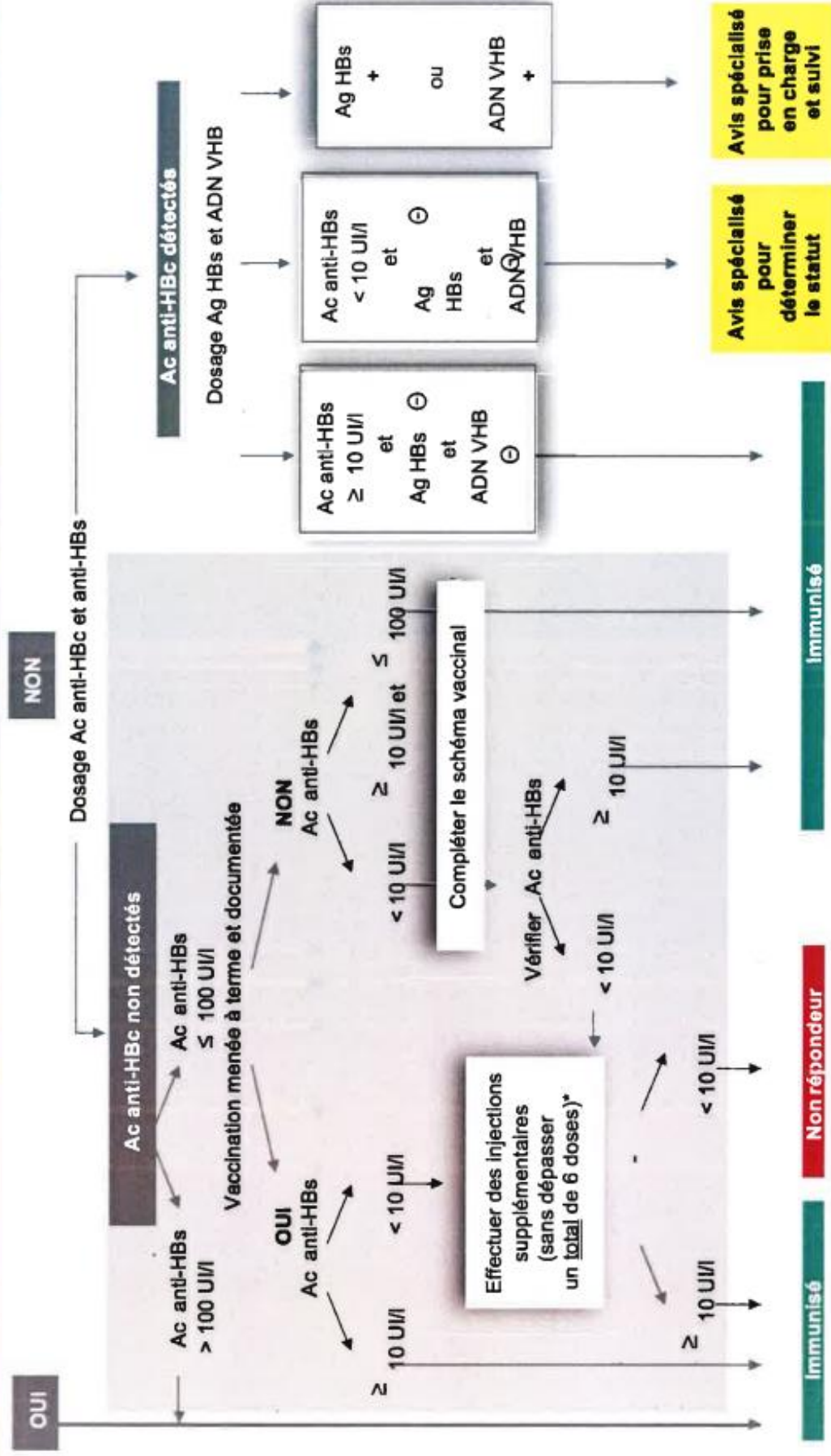
Référence : Article 2 de l'Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique

Les élèves ou étudiants mentionnés à l'article 1er de l'arrêté du 6 mars 2007 susvisé sont soumis aux obligations d'immunisation mentionnées à l'[article L. 3111-4 du code de la santé publique](#). Au moment de leur inscription dans un établissement d'enseignement et, au plus tard, avant de commencer leurs stages dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, ils apportent la preuve qu'ils satisfont aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4. A défaut, ils ne peuvent effectuer leurs stages.

4.8 Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des professionnels de santé

Instruction no DGS/R11/R12/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027830751&categorieLien=id>

Attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac anti-HBs > 100 UI/l



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

*A remplir par le Médecin Agréé **

Je soussigné(e), Docteur, médecin
agréé, certifie que :

- Monsieur, Madame
- né(e) le

**est apte et ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la
profession d'aide-soignant.**

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin agréé

***cf liste des médecins agréés sur <http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr> ou sur le site ARS de
votre région**

Liste des médecins agréés de Haute-Savoie

Annexe de l'arrêté n° 2025-12-0011

EN QUALITE DE MEDECIN GENERALISTE

Commune d'ABONDANCE – 74360

PELLOUX Daniel	Résidence les Andains	04 50 73 01 11
----------------	-----------------------	----------------

Commune d'ANNECY – 74000

AVALLE Philippe	25 avenue de Chambéry	04 50 51 23 22
BAPTISTE Olivier	Cabinet d'expertises médicales 43 rue Sommeiller	06 78 14 36 24 contact@mediexalp.fr
BEUREY Arnaud	26 avenue du Parc des Sports	Prise de rdv par Doctolib
BINARD Paul	2 rue de la Gare	04 50 38 43 53
EMIN Jean-François	Conseil Départemental de la Haute-Savoie - 3 rue du 30 ^{ème} Régiment d'Infanterie - Villa Antide	07 86 38 41 63
LATOUR Pierre	26 avenue du Stade	04 50 67 13 22 / 06 49 09 88 69
MERCIER-GUYON Charles	43 rue Sommeiller	04 50 45 36 23
NUSBAUM Nicolas	36 chemin des Fins Nord	04 50 08 71 53
POULET Frédéric	22 rue de la Gare	04 50 38 43 53
QUATRESOLS Eric	43 rue Sommeiller	07 69 44 41 03

Commune d'ANNECY – 74940 ANNECY-LE-VIEUX

NAUD Frédéric	36 rue du printemps	04 50 23 17 22
---------------	---------------------	----------------

Commune d'ANNECY – 74960 CRAN-GEVRIER

BEAUFILS Jérôme	2 rue du Pont Neuf	04 50 38 43 53 secretariat@medipro74.fr
ESCALIE Claude	14 rue de la Poterie	04 50 57 27 83
GROSSET-JANIN Michel	1 place de l'Étale	04 50 57 88 93

Commune d'ANNECY – 74960 MEYTHET

PHAM Dominique	6 rue du Nant	04 50 22 76 07
----------------	---------------	----------------

Commune d'ANNECY – 74600 SEYNOD

HODE Michel	18 avenue de Champ Fleuri	04 50 52 16 37
-------------	---------------------------	----------------

Commune d'ANNEMASSE – 74100

BEAUFILS Jérôme	Cabinet d'expertises médicales 15 avenue Emile Zola	04 50 38 43 53 <i>secretariat@medipro74.fr</i>
BRAMI Philippe	3 rue du Môle	04 50 38 16 69
FORTIER Romain	Cabinet d'expertises médicales 15 avenue Emile Zola	04 50 38 43 53 <i>secretariat@medipro74.fr</i>
HORVATH Michel	21 avenue de Verdun	04 50 81 86 27
POULET Frédéric	15 avenue Emile Zola	04 50 38 43 53

Commune de LA CLUSAZ – 74220

CLAUDE Sophie	305 route du Col des Aravis	04 50 02 42 63
---------------	-----------------------------	----------------

Commune de CONTAMINE SUR ARVE – 74130

BETEND Claude	51 rue des Aulnes	04 50 36 43 44 06 07 96 71 14
---------------	-------------------	----------------------------------

Commune de FAVERGES-SEYTHENEX – 74210

LEGROS Stéphane	1 voie des Docteurs Joseph et Pierre Mouthon	04 50 24 10 50
-----------------	---	----------------

Commune du GRAND-BORNAND – 74450

CHESNAIS Philippe	406 route de la vallée du Bouchet	04 50 02 20 36
-------------------	--------------------------------------	----------------

Commune Les GETS – 74260

DEWAELE Thierry	138 rue de la Forge	04 50 75 80 70
-----------------	---------------------	----------------

Commune de POISY – 74330

CREDOZ Anne-Laure	9 route de Marny	04 50 46 11 11
-------------------	------------------	----------------

Commune de SAINT-GERVAIS - 74170

BUREL Benoit	201 avenue de Miage	04 50 93 51 78
DUBIGEON Hugues	47 route des Contamines	06 35 16 02 87
LOMBARD Marie-Pascale	129 passage de Morges	04 50 47 76 04
PUECH Fanny	201 avenue de Miage	04 50 93 51 78
RAMBERT Estelle	201 avenue de Miage	04 50 93 51 78

Commune de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS – 74160

KRAWCZYK Philippe	28 avenue de Genève	04 50 35 00 90
-------------------	---------------------	----------------

Commune de SALLANCHES - 74700

MUGNIER Nadine	101 rue du Faucigny	04 50 58 11 12
VINCENT Arièle	101 rue du Faucigny	04 50 58 11 12

Commune de TALLOIRES – 74290

FAVROT Jean	20 place du Lavoir	04 50 60 70 21
-------------	--------------------	----------------

Commune de THYEZ – 74300

GILLIER Thierry	861 avenue des Bouleaux	04 50 98 00 44
-----------------	-------------------------	----------------

Commune de THONES – 74230

GALY Jean-François	18 rue Louis Haase	04 50 05 69 00
GIROLET Eric	18 rue Louis Haase	04 50 05 69 00
TARDY-BOUAZIZ Nadira	18 rue Louis Haase	04 50 05 69 00

Commune de THONON - les-BAINS – 74200

DUMAS Hervé	11 route de Vongy	04 50 71 35 09 06 11 95 46 12
-------------	-------------------	----------------------------------

Commune de VETRAZ-MONTHOUX – 74100

PELLOUX Corinne	33 chemin des Erables	04 50 38 07 31
-----------------	-----------------------	----------------

Commune de VILLE-LA-GRAND – 74100

VINCENT Philippe	7 Imp. du Môle	04 50 37 74 87
------------------	----------------	----------------

*cf liste des médecins agréés sur <http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr> ou sur le site ARS de votre région